

Dalkia: son partenariat avec l'ANEM et le webinaire sur le contrat de performance énergétique (CPE)

Jeudi 1er septembre, Jeanine Dubié, présidente de l'ANEM, et Sylvie Jéhanno, présidente directrice générale de Dalkia, ont signé le renouvellement du partenariat pour 2022. Lors de la signature, les échanges ont porté sur l'enjeu des énergies renouvelables en montagne - hydroélectricité, biomasse, solaire et méthanisation - afin de répondre aux défis climatique et d'approvisionnement.

Dans le cadre de ce partenariat, **le jeudi 22 septembre à 11h**, l'ANEM et Dalkia organisent un webinaire afin de tout savoir sur le contrat de performance énergétique (CPE), les économies d'énergie et la décarbonation garanties pour les bâtiments publics.

Montée du prix des énergies, difficultés d'approvisionnement et plan de sobriété, exigences réglementaires du dispositif Eco Energie Tertiaire, nécessité d'adapter les bâtiments face au réchauffement climatique : la rénovation performante du parc des bâtiments publics est une priorité immédiate mais aussi pour les années à venir. Le CPE est une solution simple et performante pour garantir l'atteinte de ces objectifs ainsi que leur maintien dans le temps.

Avec les interventions de :

Hugo Guillaume, responsable efficacité énergétique - Secrétariat général, Dalkia

Olivier Périer, directeur commercial collectivités & tertiaire, Dalkia

Inscrivez vous dès maintenant en cliquant [ici](#).